

Paris, le 25 septembre 2017

Les propositions et demandes du FIR pour le développement de la finance responsable

Au cours des deux dernières années, l'Etat a mis en place un cadre d'action structurant pour la communauté des investisseurs, avec l'article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et la création de labels publics, qui doivent faire la démonstration de leur pertinence dans la durée. Le combat pour leur généralisation et leur succès doit désormais être porté en dehors de nos frontières, notamment à l'échelle européenne. Le FIR demande au Gouvernement d'agir en ce sens.

Pour que les labels jouent, plus qu'un rôle de signe de qualité, un rôle de structuration du marché et de l'industrie, il convient de leur donner la place qu'ils méritent dans l'offre de produits destinés au grand public, en s'assurant de leur crédibilité.

Emmanuel Macron, alors candidat à l'élection présidentielle, avait répondu au FIR qu'il souhaitait que l'on propose dans toute offre de produit financier destinée au grand public au moins un fonds responsable. Le FIR soutient cet engagement et demande sa mise en œuvre. Une telle mesure permettra de toucher la nouvelle frontière de l'ISR, le grand public et n'aura de sens que si ces fonds responsables sont audités, ce qui est la mission des labels.

Nous proposons par ailleurs de passer progressivement à une deuxième génération de labels, appuyés sur un classement par étoile. La recherche académique montre l'efficacité de ce type de classement sur les consommateurs. Toutefois, pour être instrumenté, ce classement par étoile suppose une progression des mesures d'impact qui doivent être dans l'intervalle la priorité. La progression incrémentale des labels existants devra permettre de rassembler l'information et les pratiques nécessaires à cette deuxième génération.

Pour Alexis Masse, Président du FIR : « La finance responsable est au service de l'économie réelle et contribue au développement durable. Son développement est d'utilité publique. Il passe aujourd'hui par le grand public, qui est sa nouvelle frontière ».

Les propositions et demandes du FIR

- 1/ La mise en place au niveau européen de l'équivalent de l'article 173 ainsi que le déploiement de labels structurants et exigeants
- 2/ L'amélioration des labels publics pour préparer une seconde génération de labels, axée sur la mesure d'impact et dotée d'une gradation par étoile
- 3/ L'offre obligatoire de produits responsables et labellisés dans les réseaux bancaires et assurantiels

Le FIR sensibilisera ses partenaires à l'étranger à ses propositions et prendra toute sa part à l'ensemble des travaux nécessaires à la réalisation de ses propositions.

Le **Forum pour l'Investissement Responsable** est une association multipartite qui a pour objet de promouvoir l'ISR et ses bonnes pratiques. Le FIR a créé et anime la Semaine de la finance responsable, il remet depuis 2005 le Prix de recherche académique européen « Finance et Développement durable », il dialogue avec les grandes entreprises sur des questions environnementales, sociales ou de bonne gouvernance. Le FIR est membre fondateur d'Eurosif.

Contact :

Grégoire Cousté, délégué général

gregoire.couste@frenchsif.org - Tél. : +33 (0)1 40 36 61 58

FIR – 27 avenue Trudaine - 75009 Paris

www.frenchsif.org